

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**7 JUILLET 2014
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 7 juillet 2014, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante Lyne Beaulieu.

Absence motivée : Monsieur le maire Martin Dampousse

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*
Me Johanne Fournier, *greffière adjointe*

Le mairesse suppléante Lyne Beaulieu confirme à l'assistance le retrait des sujets ci-après à l'ordre du jour :

- 37. Nomination nouveau membre
Comité famille
- 40. Appel d'offres services professionnels en architecture
Élaboration d'un programme fonctionnel des besoins – centre multisports régional
Approbation des critères et exigences

Le mairesse suppléante Lyne Beaulieu confirme à l'assistance l'ajout des sujets ci-après à l'ordre du jour :

- 41. Règlement 810 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2014
- 42. Règlement numéro 707-66 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-479 à même les zones H-422 et H-483 et de permettre la construction de bâtiments multifamiliaux à même la zone H-479
- 43. Adoption – Premier projet de règlement 707-66 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-479 à même les zones H-422 et H-483 et de permettre la construction de bâtiments multifamiliaux à même la zone H-479

MOMENT DE RECUEILLEMENT

2014-266 Indicateurs de gestion pour l'année 2013 Dépôt du rapport de la trésorière

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport d'indicateurs de gestion de la Ville de Varennes pour l'année 2013, tel que déposé ce jour par madame la mairesse suppléante Lyne Beaulieu.

Adoptée.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES (SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Ajout de l'usage aréna dans la zone I-221
- Détails des travaux d'aménagement du parc près de la rue du Calvaire
- Coûts pour la nouvelle régie intermunicipale de police
- Définition d'une matière résiduelle fertilisante
- Extension des droits acquis en zones agricoles
- Territoire visé par les projets de règlement 707-62 et 710-4
- Règlement de zonage municipal

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2014-267 Approbation procès-verbal Séance générale 2 juin 2014

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 2 juin 2014 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2014-268 Approbation procès-verbal Séance spéciale 16 juin 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 16 juin 2014 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2014-269 **Approbation des comptes – juin 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de juin 2014 :

Fonds d'administration : 3 854 392.67 \$
(Chèques numéros 15644 à 16022, paiements par débit direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 712 922.96 \$
(Chèques numéros 1593 à 1620 et paiements par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2549

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2014-25 Règlement 534-44 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin d'ajouter des interdictions de stationnement pour la rue Dalpé (corridor sécuritaire), dans les rues résidentielles pour les véhicules récréatifs, remorques, roulottes et tentes-roulottes et ajouter un arrêt obligatoire à l'accès au stationnement du parc de la Commune

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-44 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin d'ajouter des interdictions de stationnement pour la rue Dalpé (corridor sécuritaire), dans les rues résidentielles pour les véhicules récréatifs, remorques, roulottes et tentes-roulottes et ajouter un arrêt obligatoire à l'accès au stationnement du parc de la Commune.

A-2014-26 Règlement 631-23 modifiant le règlement de tarification numéro 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville afin d'apporter des modifications à certaines annexes

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 631-23 modifiant le règlement de tarification numéro 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville afin d'apporter des modifications à certaines annexes.

A-2014-27 Règlement numéro 707-65 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) en zone agricole

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-65 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) en zone agricole.

2014-270 Adoption – Premier projet de règlement 707-65 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) en zone agricole

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-65 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) en zone agricole soit et est adopté.

Adoptée.

A-2014-28 Règlement 711-6 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 711-6 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF).

2014-271 Adoption – Projet de règlement 711-6 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le projet de règlement numéro 711-6 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF).

Adoptée.

2014-272 Adoption – Second projet de règlement 707-62 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de préciser la définition de ligne latérale et de préciser les normes pour l'extension d'usages en droits acquis situés en zone agricole

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-62 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de préciser la définition de ligne latérale et de préciser

les normes pour l'extension d'usages en droits acquis situés en zone agricole soit et est adopté.

Adoptée.

2014-273 Adoption – Second projet de règlement 707-63 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'ajouter les usages «centre sportif» et «aréna» à la liste des usages spécifiquement autorisés à la grille I-221 et d'autoriser les usages «restaurant» et «vente au détail d'articles de sport» comme usages accessoires aux usages «centre sportif» et «aréna» à la grille I-221

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-63 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'ajouter les usages «centre sportif» et «aréna» à la liste des usages spécifiquement autorisés à la grille I-221 et d'autoriser les usages «restaurant» et «vente au détail d'articles de sport» comme usages accessoires aux usages «centre sportif» et «aréna» à la grille I-221 soit et est adopté.

Adoptée.

2014-274 Adoption – Règlement 707-61 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de fixer des dimensions maximales pour un logement complémentaire et de prévoir des dispositions relativement à l'occupation des lieux

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-61 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de fixer des dimensions maximales pour un logement complémentaire et de prévoir des dispositions relativement à l'occupation des lieux.

Adoptée.

2014-275 Adoption – Projet de règlement 710-4 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 710 afin de prévoir des dispositions concernant l'extension d'usages dérogatoires en zone agricole

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le projet de règlement 710-4 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 710 afin de prévoir des dispositions concernant l'extension d'usages dérogatoires en zone agricole.

Adoptée.

**2014-276 Adoption - PPCMOI no 2014-08
Projet particulier de construction
Future construction du Jean Coutu**

Considérant la demande de projet particulier de construction présentée par le requérant pour la construction du Jean Coutu;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2014-04-16 du 9 avril 2014, le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter ladite demande;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accorde, en vertu du règlement 807 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, et ce, malgré les articles 255, 273, 276, 277, 282, 362 et la grille des usages et normes I-221, du règlement de zonage numéro 707, la demande pour la construction d'un immeuble commercial (Le Groupe Jean Coutu) sur le lot 1070 et ce, afin de permettre :

- La hauteur du bâtiment principal de 20 mètres au lieu de 15 mètres;
- Le nombre d'entrées charretières est de quatre (4) alors que le règlement prévoit un maximum de trois (3);
- La largeur de l'entrée charretière des camions de 20 mètres plutôt que 15 mètres;
- La largeur de l'allée d'accès de 20 mètres au lieu de 12 mètres;
- La localisation d'espaces de chargement/déchargement situés en cour avant;
- La présence d'une guérite ayant une superficie de 80 m² plutôt que 20 m² et une hauteur de 4.88 mètres plutôt que quatre (4) mètres;
- Une enseigne ayant une superficie d'affichage de 75 m² plutôt que 12 m² sur la façade principale;
- Deux (2) enseignes ayant une superficie totale de 93 m² plutôt que 12 m²;
- La présence d'un conteneur à recyclage qui n'est pas clôturé;

Le tout, tel que montré aux plans réalisés par la firme GKC, numéro 12115 du 13 janvier 2014. Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2014-277 Acquisition d'équipements divers
CMP Mayer**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'équipements divers;

Considérant la réception de trois (3) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie en date du 12 juin 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *CMP Mayer*, de Drummondville, datée du 10 juin 2014, pour l'acquisition d'équipement divers, pour un montant total de 29 411.75 \$, taxes incluses.

Cette dépense sera financée au fonds de roulement et remboursée par le fonds d'administration sur une période de 5 ans à compter de 2015.

Certificat de la trésorière numéro 2543

Adoptée.

**2014-278 Fourniture de mobilier sur mesure pour la nouvelle bibliothèque net-zéro
*Rocher menuiserie inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de mobilier sur mesure pour la nouvelle bibliothèque net-zéro;

Considérant la réception d'une soumission;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 25 juin 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Rocher menuiserie inc.*, de Tingwick, datée du 12 juin 2014, pour la fourniture de mobilier sur mesure pour la nouvelle bibliothèque net-zéro, pour un montant total de 67 754.94 \$, taxes incluses, incluant 2 500 \$ avant taxes d'imprévus. Cette dépense est imputable au règlement d'emprunt 746.

Certificat de la trésorière numéro 2544

Adoptée.

**2014-279 Fabrication et installation complète de la signalisation intérieure et extérieure – Nouvelle Bibliothèque
*Enseignes Ste-Marie/Flash Néon Inc.***

Considérant l'appel d'offres public pour la fabrication et l'installation complète de la signalisation intérieure et extérieure de la nouvelle bibliothèque;

Considérant la réception de six (6) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 1^{er} juillet 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Enseignes Ste-Marie/Flash Néon Inc.*, d'Alma, datée du 26 juin 2014, pour la fabrication et l'installation complète de la signalisation intérieure et extérieure de la nouvelle bibliothèque, pour un montant total de 55 447.24 \$, taxes incluses. Cette dépense est imputable au règlement d'emprunt 746.

Certificat de la trésorière numéro 2547

Adoptée.

**2014-280 Mandat pour services professionnels
Notaires - recherches de titres - remembrement
*Notaires Rodrigue inc.***

Considérant l'appel public pour l'obtention d'offres de services professionnels de notaire pour la recherche de titres relative au remembrement de certaines terres agricoles sur le territoire;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation de la secrétaire du comité d'analyse en date du 1^{er} juillet 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Notaires Rodrigue inc.*, de Varennes, pour les services professionnels de notaire pour la recherche de titres relative au remembrement de certaines terres agricoles sur le territoire, pour un montant total de 77 033.25 \$, taxes incluses, comprenant 15 000 \$ avant taxes en imprévus.

Cette dépense sera effectuée au fonds d'administration conditionnellement au transfert budgétaire qui permettra une affectation au surplus accumulés du budget 2014.

Certificat de la trésorière numéro 2548

Adoptée.

**2014-281 Mandat pour services professionnels
Construction d'une bretelle pour l'échangeur de l'autoroute 30 et de la route 229 (boulevard Lionel-Boulet)
*Beaudoin Hurens***

Considérant l'appel sur invitation pour l'obtention d'offres de services professionnels pour la construction d'une bretelle pour l'échangeur de l'autoroute 30 et de la route 229 (boulevard Lionel-Boulet);

Considérant la réception de trois (3) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du comité d'analyse en date du 7 juillet 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Beudoïn Hurens inc.*, de Longueuil, pour les services professionnels pour la construction d'une bretelle pour l'échangeur de l'autoroute 30 et de la route 229 (boulevard Lionel-Boulet), pour un montant total de 94 107,04 \$, taxes incluses, incluant 7 500 \$ avant taxes pour les imprévus.

Cette dépense est imputable au règlement numéro 796.

Certificat de la trésorière numéro 2550

Adoptée.

**2014-282 Travaux d'aménagement du parc projet Eau Boisé
Autorisation de dépense au *Fonds de parcs et terrains de jeux***

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 25 juin 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat à Benvas Excavation, de Varennes, pour des travaux d'aménagement du parc projet Eau Boisé, plus particulièrement une banque d'heures pour de la machinerie nécessaire au nivelage et à la préparation du terrain, pour un montant total de 10 000 \$.

Cette dépense est imputable au *fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2546

Adoptée.

**2014-283 Appel d'offres - Circuit d'entraînement au parc Saint-Charles
Approbation des critères et exigences**

Considérant les dispositions de l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres pour un circuit d'entraînement au parc Saint-Charles.

Adoptée.

**2014-284 Appel d'offres – Acquisition et installation de modules de jeux du parc
Saint-Charles
Approbation des critères et exigences**

Considérant les dispositions de l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres pour l'acquisition et l'installation de modules de jeux du parc Saint-Charles.

Adoptée.

**2014-285 Appel d'offres – Acquisition et installation de modules de jeux au parc des Moussaillons
Approbation des critères et exigences**

Considérant les dispositions de l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres pour l'acquisition et l'installation de modules de jeux au parc des Moussaillons.

Adoptée.

**2014-286 Appel d'offres services professionnels ingénieur
Construction d'une piste cyclable sur la route 229 (boulevard Lionel-Boulet)
Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les grilles de pointage et les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres de services professionnels ingénieur relativement à la construction d'une piste cyclable sur la route 229 (boulevard Lionel-Boulet).

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2014-287 Autorisation de signature
Acte de cession de rues – Secteur Ouest**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de cession à intervenir entre 142383 Canada inc., 2733-4184 Québec inc., Jean-Paul Laliberté et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2014-288 Autorisation de signature
Acte de servitude borne fontaine**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude à intervenir entre madame Karen Gagnon et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2014-289 Autorisation de signature
Acte de servitude égout sanitaire**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude à intervenir entre madame Julie Martel et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2014-290 Autorisation de signature
Convention de bail commercial à durée indéterminée - entreposage**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur Sébastien Roy, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la convention de bail à intervenir entre 9151-0446 Québec inc. et la Ville de Varennes; telle convention est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2014-291 Autorisation de signature
Acte d'acquisition – parties des lots 503, 504 et 510 – cession à Transport Robert**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte à intervenir entre le ministère des Transports et la Ville de Varennes.

D'affecter la dépense au fonds de surplus accumulés non affectés.

D'accepter la cession de parties de lots 503, 504 et 510 à Transport Robert et d'autoriser la signature, par les mêmes signataires, de tout acte donnant effet aux présentes.

Adoptée.

**2014-292 Autorisation de signature
Entente intermunicipale constituant la régie intermunicipale du Centre
multisports régional
Modification aux résolutions 2014-193 et 2014-215**

Considérant les résolutions 2014-193 et 2014-215 adoptées respectivement en séance générale du 5 mai 2014 et en séance spéciale du 26 mai 2014;

Considérant des modifications à apporter à l'entente suite aux demandes du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la nouvelle entente intermunicipale constituant la régie intermunicipale du Centre multisports régional dont copie est jointe aux présentes ainsi que tout autre document donnant effet aux présentes.

Adoptée.

**2014-293 Autorisation de signature et approbation de l'entente de
renouvellement de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-
Laurent**

Attendu que l'adoption de la Loi concernant l'organisation des services policiers (L.Q., 2001, chapitre 19) a imposé en 2001 aux municipalités de revoir l'organisation de leurs services policiers plus particulièrement les municipalités faisant partie du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal;

Attendu que le décret ministériel du 22 mai 2004 a créé la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et prévu que les municipalités de Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Julie, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères en devenaient membres;

Attendu que l'entente de création de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est venue à échéance le 22 mai 2014;

Attendu que le renouvellement de l'entente avec les 17 municipalités membres de la Régie n'a pas été possible;

Attendu l'accord intervenu entre 14 municipalités pour continuer d'assurer le service policier sur leur territoire sous l'entité, Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

Attendu que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire permet qu'il en soit ainsi sans devoir procéder à une scission complète de l'organisation;

Attendu la rédaction d'une nouvelle entente entre ces 14 municipalités;

Attendu les termes, clauses et conditions de cette nouvelle entente;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les termes, clauses et conditions du projet d'entente soumis séance tenante sur la continuation de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à 14 municipalités, pour une période de dix (10) ans;

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes une entente comportant les mêmes termes, clauses et conditions; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2014-294 Autorisation de signature
Acte de vente Nuvo research**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Nuvo research et la Ville de Varennes.

Adoptée.

**2014-295 Embauche directeur du Service de sécurité incendie
Monsieur Alain Pharand**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes retienne les services de monsieur Alain Pharand à la fonction de directeur du Service de Sécurité incendie de la Ville de Varennes, à compter du 8 juillet 2014, selon les modalités établies au contrat d'engagement, lequel est annexé aux présentes comme si au long récépissé.

D'autoriser monsieur Sébastien Roy, directeur général, à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville de Varennes.

Adoptée.

**2014-296 Vente d'immeubles pour taxes
9 octobre 2014**

Conformément à la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

1. D'autoriser la directrice des Finances et trésorière à dresser la liste des immeubles à vendre à l'enchère, le 9 octobre 2014, pour taxes municipales et droits de mutation non payés au 31 décembre 2013;

2. D'autoriser la trésorière à charger les frais suivants :
 - 2.1 10,00 \$ par unité d'évaluation (matricule) dont les taxes et droits de mutation sont en souffrance lors de l'expédition de l'avis pour vente pour taxes par le service de la trésorerie;
 - 2.2 tous les frais de vente, par unité d'évaluation, encourus par la municipalité soit au moment du paiement des taxes ou des droits de mutation en souffrance ou soit dans le cadre de la vente aux enchères et des procédures subséquentes;
 - 2.3 ces frais comprendront notamment, le cas échéant, et sans restreindre la portée du paragraphe précédent, les frais de recherche de titres, les frais de publication dans le journal, les frais du greffier de la Cour supérieure, les frais de certificats de charges et hypothèques et les droits et honoraires dus au ministre des Finances du Québec;
3. D'autoriser la directrice des Finances et trésorière à exclure de cette vente à l'enchère les immeubles à propos desquels toutes les taxes et droits de mutation dus au 31 décembre 2013, capital, pénalités et intérêts, auront été payés avant le jour de l'adjudication;
4. De nommer le directeur des Services juridiques et greffier, officier responsable de cette vente à l'enchère et de l'autoriser à procéder en conséquence;
5. De tenir cette vente à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, au 35, rue de la Fabrique, Varennes;
6. D'autoriser la directrice des Finances et trésorière ou à défaut la trésorière adjointe à offrir pour et au nom de la Ville de Varennes, le montant des arriérés dus à la ville sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères;
7. D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, tous les actes et documents relatifs à la vente aux enchères;
8. D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier à signer, comme représentant de la Ville de Varennes, tout acte de vente finale à la Ville des lots adjugés à cette vente, tout acte de vente finale à un adjudicataire ainsi que tout acte de retrait fait en faveur de la Ville ou d'un adjudgé;
9. D'autoriser l'inscription immédiatement, après la vente aux enchères sur les rôles d'évaluation et de perception, au nom de la Ville de Varennes, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de la vente ci-haut mentionnée;
10. D'autoriser l'étude de Me Nathalie Jodoin, notaire, à faire, sur demande, la vérification des titres de propriété des immeubles à être saisis pour taxes et droits de mutation non payés au 31 décembre 2013 et sujets à vente aux enchères le 9 octobre 2014.

Adoptée.

2014-297 Demande de transferts budgétaires 2014

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 177 632 \$ pour 2014, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 2 juillet 2014 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long réité.

Adoptée.

2014-298 Commémoration du 1er anniversaire de la tragédie de Lac Mégantic

Considérant la tragédie ferroviaire ayant frappé la Ville de Lac-Mégantic le 6 juillet 2013;

Considérant que, lors de cet évènement, 47 méganticois ont perdus la vie et que le centre-ville a été rasé;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes, au nom de toutes les varennoises et tous les varennois, exprime ses plus profondes sympathies aux méganticoises et méganticois à l'occasion du 1^{er} anniversaire de cette tragédie.

Adoptée.

**2014-299 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2014-07 préparé et rédigé par la division des Ressources humaines en date du 2 juillet 2014.

Adoptée.

A-2014-29 Règlement 810 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2014

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 810 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2014.

A-2014-30 Règlement numéro 707-66 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-479 à même les zones H-422 et H-483 et de permettre la construction de bâtiments multifamiliaux à même la zone H-479

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-66 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-479 à même les zones H-422 et H-483 et de permettre la construction de bâtiments multifamiliaux à même la zone H-479.

2014-300 Adoption – Premier projet de règlement 707-66 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-479 à même les zones H-422 et H-483 et de permettre la construction de bâtiments multifamiliaux à même la zone H-479

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-66 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-479 à même les zones H-422 et H-483 et de permettre la construction de bâtiments multifamiliaux à même la zone H-479 soit et est adopté.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande de modification de délai au feu de circulation de l'intersection route 132 et rue de l'Aqueduc
- Servitudes sur la rue Sainte-Anne
- Superficie des passages piétonniers refaits en 2014
- Félicitation pour la qualité des travaux sur la promenade Marguerite-D'Youville
- Demande de nettoyage de la végétation près de la piste cyclable donnant accès au parc de la commune à partir de la promenade Marguerite-D'Youville
- Projet de règlement 810
- Nombre de logements dans l'immeuble qui pourrait être construit suite à l'adoption du projet de règlement 707-66
- Remerciement pour l'ordre du jour « à la une »
- Demande d'ajout de diffusion des séances en ligne
- Mode de versement des subventions gouvernementales québécoises
- Coûts de construction de la nouvelle bibliothèque et respect des budgets annoncés
- Transport pétrolier sur les voies du CN
- Travaux d'un promoteur à l'intersection de la montée de Baronnie et du chemin de Baronnie
- Extension des usages protégés par droits acquis
- Demande au MTQ d'interdiction de transit sur la route 132
- Demande de prolongement du réseau d'aqueduc de l'autre côté de l'autoroute 30
- Nombre de camions supplémentaires anticipés dans les prochaines années
- Configuration de la montée de Picardie et problèmes associés au transport
- Demande de réalisation d'une étude de transport
- Acquisition de l'emprise nécessaire le long de la montée de Baronnie
- Demande d'implantation de mesure de compensation pour la protection des résidences le long de la montée de Baronnie
- Coûts de reconstruction de la montée de Baronnie à l'identique
- Commémoration de la tragédie de Lac Mégantic

- Demande d'interdiction de stationnement des véhicules récréatifs et remorques dans toutes les rues résidentielles pendant les heures de pointe
- Demande de permission des feux extérieurs en zone urbaine
- Demande d'installation d'éclairage sur le terrain de soccer du parc du Portageur
- Sujet lors de la séance spéciale du 16 juin
- Demande de mention des dates de séances générales dans la chronique municipale
- Demande de mention d'un téléphone dans la chronique municipale
- Commémoration du débarquement de Normandie
- Félicitation pour la tenue de la fête nationale
- Remerciement pour la réparation de balançoires
- Demande de retrait d'un brigadier statique sur la rue du Froment
- Implantation de la traverse piétonnière sur la rue du Froment
- Date de réalisation des aménagements dans la rive près de la Promenade Marguerite-D'Youville
- Sifflet de train pendant la nuit à la traverse de la montée de Baronnie
- Demande de diffusion des séances publiques en ligne
- Scénarios alternatifs de détournement du transport lourd
- Dangerosité de l'intersection du chemin et de la montée de Baronnie
- Demande d'implantation de mesure d'atténuation du bruit occasionné par le transport lourd sur la montée de Baronnie

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 59.

La mairesse suppléante,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Lyne Beaulieu

Me Marc Giard, OMA